Vendredi 7 octobre 2011

Fédération Nationale des Chasseurs

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

Communiqué de presse

Mer et littoral : Pêcheurs et Chasseurs encore écartés de la Gouvernance Nature

Les Fédérations de Pêche et de Chasse, qui à elles seules représentent plus de trois millions d'acteurs de la nature et sont délégataires de missions de service public, sont encore une fois absentes des nominations au Conseil National de la Mer et des Littoraux.
L'arrêté publié au Journal Officiel du 22 septembre 2011, sous la double signature de la Ministre de l'Ecologie et du Ministre de l'Agriculture, ne leur accorde pas même un siège de suppléant.

Déjà écartées du Comité National du Développement durable, oubliées dans l'Atlas de la Biodiversité Communale, ignorées par l'ATEN (Atelier Technique des Espaces Naturels), alors que ces Fédérations emploient plus de 2 000 professionnels spécialistes des milieux naturels, voilà désormais qu'elles se trouvent éliminées du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Pourtant, l'ensemble des Fédérations qui composent ces deux grands réseaux est agréé au titre de la protection de l'environnement et agit en permanence sur le littoral français.

Cela n'a pas empêché les deux ministres signataires, Nathalie Kosciusko-Morizet et Bruno Le Maire d'écarter les chasseurs et les pêcheurs au profit des représentants de l'Association Robin des Bois, de Surfrider, de l'UICN, du WWF, de la LPO et de la ligue ROC.

Entre les subventions versées à flux constants à ces associations et le monopole dont elles bénéficient avec des sièges réservés dans toutes les instances en charge de la Gouvernance de la nature, on peut s'interroger sur la finalité de cette démarche.

Depuis plus de 10 ans, le Parlement vote à la quasi unanimité, des lois qui confortent le rôle des pêcheurs et des chasseurs dans la défense de la biodiversité.

Malgré cela, le Gouvernement s'applique encore en 2011 à faire le contraire de ce que la loi impose, pour faire plaisir à ceux qui revendiquent de façon choquante un monopole sur la nature.
Le monde associatif de la chasse et de la pêche qui représente près de 100 000 associations est prêt à se mobiliser pour que cesse cette mise à l'écart de leurs représentants.

Contacts presse

Julie Miquel
j.miquel@federationpeche.fr
01.48.24.84.75 / 06.79.88.55.12.

Christine André-Mignon
candre@chasseurdefrance.com
01.41.09.65.10

Pierre de Boisguilbert
pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com
06.09.17.62.24.